

PUBLICITÉ - CONTRÔLE DES STRUCTURES AGRICOLES

La direction départementale des territoires du Loir-et-Cher communique la liste des demandes soumises à publicité en application du II de l'article L.331-3-1 du code rural et de la pêche maritime (suspension de l'instruction pour une durée de 8 mois)

PUBLICATION DU 17 NOVEMBRE 2023

N° de dossier	Date d'enregistrement de la demande complète	date de l'arrêté de suspension des délais	Date limite de dépôt des dossiers concurrents	Identité du demandeur	Critères de soumission de la demande	Communes où se situent les surfaces demandées	Superficie sollicitée	Identité des propriétaires ou des mandataires
23.41.107	25/07/2023	13/11/2023	13/07/2024	MARTEAU Etienne	superficie avant agrandissement supérieure au seuil	CHÂTEAUVIEUX	<u>en fermage</u> 38 ha 07 a 89 ca	M. et Mme Alain et Chantal PINARD Mme Ginette PINARD Mme Karine VANDON

Pour tous renseignements et formulaires en cas de demande concurrente, contacter :

- la DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES - Service Économie Agricole et Territoires ruraux - Unité Foncier, Aides conjoncturelles et Territoires
Pôle Administratif Pierre Charlot - 31 Mail Pierre Charlot - 41000 BLOIS

Mme DENONIN
Tél. 02 54 55 75 37
Mail. annie.denonin@loir-et-cher.gouv.fr

M. GRAND
Tél. 02 54 55 75 35
Mail. fabrice.grand@loir-et-cher.gouv.fr